

## Le Bureau des bourses et d'aide financière aux étudiants administre les programmes d'aide financière fondés sur l'excellence universitaire ou le besoin financier

L'Université McGill se classe 1<sup>ère</sup> au Canada dans notre catégorie par rapport à la proportion du budget de fonctionnement allouée aux bourses d'études!

### BOURSES D'EXCELLENCE À L'ADMISSION

Nos **bourses d'excellence à l'admission** s'adressent aux élèves d'écoles secondaires ou de cégeps qui entreprennent un baccalauréat à plein temps. Deux types de bourses d'admission sont offertes :

- **Bourses d'excellence à l'admission d'un an** de 3 000 \$ (non renouvelable à moins d'avis contraire). Tous les candidats à un baccalauréat sont automatiquement pris en considération sans qu'ils aient à soumettre de demande de bourse.
- **Bourses d'excellence à l'admission majeure** variant de 3 000 \$ à 12 000 \$ (renouvelable). Des comités de sélection analysent les demandes et octroient les bourses sur la base des résultats scolaires et des aptitudes exceptionnelles en matière de leadership. **Une demande de bourse distincte est requise. N'attendez pas d'avoir été admis à McGill pour faire une demande !**

**Quelles sont les exigences ?** Les exigences approximatives de rendement scolaire minimales sont indiquées sur notre site Web ; celles-ci peuvent être changées selon la disponibilité des bourses et le nombre de demandes.

**Comment vais-je savoir si je peux obtenir une bourse ?** L'offre de bourse d'admission en format PDF sera jointe à un courriel envoyé uniquement aux candidats admissibles.

**Quand devrais-je faire ma demande ?** Les demandes de bourses d'excellence à l'admission majeure doivent être soumises peu après votre demande d'admission à McGill :

- 21 janv. - candidats des écoles situées **en dehors du Canada**
- 7 févr. - candidats des écoles situées **ailleurs au Canada (hors Québec)**
- 7 mars - candidats des **cégeps du Québec**

### BOURSES ET AIDES EN COURS D'ÉTUDES

Les facultés administrent les prix et bourses offerts aux étudiants poursuivant leurs études dans les années subséquentes.

*Pour plus d'information, veuillez consulter notre site :*

**[mcgill.ca/studentaid/fr/bourses-aides-mcgill/futurs-etudiants/bourses-etudes](http://mcgill.ca/studentaid/fr/bourses-aides-mcgill/futurs-etudiants/bourses-etudes)**



**McGill**

Services  
aux étudiants

Service des bourses  
et d'aide financière aux étudiants

## Le Bureau des bourses et d'aide financière aux étudiants administre les programmes d'aide financière fondés sur l'excellence universitaire ou le besoin financier

L'Université McGill se classe 1<sup>ère</sup> au Canada dans notre catégorie par rapport à la proportion du budget de fonctionnement allouée aux bourses d'études!

### BOURSES D'AIDE FINANCIÈRE À L'ADMISSION

McGill s'engage à aider les étudiants du premier cycle qualifiés requérant une assistance financière pour poursuivre leurs études. Nos bourses **d'aide financière à l'admission, fondées sur les besoins**, s'adresse aux étudiants issus de familles à revenus faibles ou modestes qui ne pourraient pas accepter notre offre d'admission sans aide financière.

#### Qui devrait faire une demande ?

- les étudiants nouvellement admis en première année provenant d'une école secondaire ou d'un cégep ;
- les étudiants nouvellement admis en première année de médecine ou de droit (programmes professionnels).

**À combien puis-je m'attendre ?** Le montant octroyé varie en fonction :

- des besoins financiers manifestés par l'étudiant et sa famille par rapport aux autres candidats ;
- des droits de scolarité à payer selon le programme d'études et le statut de résidence de l'étudiant (Québec, reste du Canada, États-Unis, autre pays).

**Quand devrais-je faire ma demande ?** Les étudiants sont fortement encouragés à faire une demande dans les 30 jours qui suivent la date de leur admission officielle à l'Université ; l'aide financière disponible est limitée et est octroyée jusqu'à l'épuisement des fonds. Le 30 juin est la date limite de réception des demandes.

### PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE EN COURS D'ÉTUDES

Ce programme vise à favoriser la réussite universitaire des étudiants qualifiés ayant besoin d'une assistance financière pendant leurs études.

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site :

**[mcgill.ca/studentaid/fr/bourses-aides-mcgill/futurs-etudiants/aide-financiere](http://mcgill.ca/studentaid/fr/bourses-aides-mcgill/futurs-etudiants/aide-financiere)**



Services  
aux étudiants

Service des bourses  
et d'aide financière aux étudiants